

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Affaire RHM vs RPM : le camp de Michel Menga M'Essone réagit

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**R**ÉPONSE du berger à la bergère. C'est tout le sens du communiqué pondu par Serges Maurice Mabiala, secrétaire exécutif du Rassemblement héritage & modernité (RHM), en réaction à la décision de la Cour d'appel dans l'affaire opposant Michel Menga M'Essone à son désormais "frère-en-nemi", Hugues Alexandre Barro Chambrier. Dès l'entame, l'auteur dudit communiqué précise : "La requête du plaignant susnommé (Ndlr : Barro Chambrier) ne porte sur un quelconque litige qui opposerait le RHM à un quelconque parti, juridiquement constitué en République gabonaise. Elle oppose deux personnalités politiques dont l'une, la plaignante, a succombé en première instance et a, ainsi que la loi lui ouvre droit, relevé appel". Et précise : "La



Serges-Maurice Mabiala vient d'apporter une réponse cinglante au camp d'Hugues Alexandre Barro Chambrier à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel.

Cour d'appel a partiellement reformé la décision du juge de référé en déclarant recevable l'action intentée par M. Hugues Alexandre Barro Chambrier. Statuant à nouveau, la Cour d'appel a estimé qu'il existait une contestation sérieuse et s'est déclarée incompétente pour reconnaître les faits en lieu et place du juge du fond. Autrement dit la Cour d'appel renvoie l'affaire devant une chambre

civile". Une façon élégante de balayer d'un revers de la main la "petite victoire" du leader du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM). Et Serges Maurice Mabiala d'ajouter : "En substance, la décision de la Cour d'appel renvoie dos à dos le plaignant et le défendeur devant une chambre civile réputée compétente pour connaître les faits". Et comme en politique tous les coups sont permis, le secrétaire

exécutif du RHM n'a pas manqué d'en porter : "Il convient donc de ne pas s'y méprendre, la Cour d'appel ne donne en aucune façon raison au plaignant qui, étonnamment et dans un habituel jeu d'ombres chinoises,

s'en illusionne ainsi..." déclare-t-il. En prenant acte de ladite décision, le secrétariat exécutif invite ses militants au calme et à la retenue. C'est à croire que ce n'est pas demain la veille l'épilogue dudit litige.

## Présidence de l'UN : Paul-Marie Gondjout à la conquête du Woleu-Ntem



Le candidat à la présidence de l'UN, Paul-Marie Gondjout à son arrivée à Oyem.

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

**L**E secrétaire exécutif adjoint, chargé des élections de l'Union nationale (UN), Paul-Marie Gondjout, par ailleurs candidat à la présidence de ce parti, a entamé, depuis quelques jours, un périple à travers le pays. Son but, échanger, expliquer, se concerter et sensibiliser les militants de base, sur le bien-fondé de sa candidature à la présidence du parti cher au doyen Zacharie Myboto.

À Oyem, jeudi dernier, il a échangé, en présence de certains membres de sa liste, avec les militants et militants de base venus des cinq départements du Woleu-Ntem. Selon M. Gondjout, son ambition à la présidence de l'UN résulte du fait qu'il a toujours été au-devant de la scène politique, de tous les regroupements et manifestations politiques de l'opposition gabonaise, ainsi que de tous les combats du parti depuis sa création, aux côtés de André Mba Obame,

Pierre-Claver Zeng Ebome, Jean Eyeghe Ndong, Zacharie Myboto et bien d'autres. "Je connais l'UN. Je sais donc ce qu'il faut faire, pour faire grandir notre parti et le faire gagner, en insufflant une nouvelle dynamique et le mettre en ordre de marche", a-t-il déclaré. C'est dans cette optique qu'il a invité les délégués du Septentrion à voter pour sa liste, lors des assises de la seconde phase du Congrès ordinaire de l'UN, dont la date sera connue dans les tout prochains jours. Il les a, en outre, exhortés, à relever ce défi dans l'unité, le dialogue et la discipline... Les membres de sa liste, Firmin Ollo'O et Lambert Nkoghe Edzang, se sont dits fiers d'être dans un camp qui prône le courage, la détermination et l'énergie dont a besoin aujourd'hui, le parti du défunt secrétaire exécutif, André Mba Obame. C'est pourquoi, ont-ils insisté, ils invitent les délégués du Nord à faire un choix utile à la prochaine élection de renouvellement du bureau exécutif de l'UN.

## Entre nous soit dit Notre hospitalité n'est ni reddition, ni vassalisation

Teddy OSSEY\*

NOUS sommes sidérés et profondément révoltés par l'outrecuidance des actes d'une gravité extrême posés par certains étrangers à qui l'on a offert notre hospitalité et notre générosité. Tout comme notre révolte et notre écœurement sont dirigés vers les autorités publiques. Le fait est si récurrent que son caractère infamant et vexatoire a fini par se dissoudre au rayon de la banalité, et ne soulève même plus indignation et révolte. Depuis quelques jours, la toile nous relate avec des images choquantes une situation des plus inacceptables et en tout point offensantes. Un ressortissant libanais s'est octroyé le droit d'ériger un mur en pleine chaussée, arguant du fait que cette infrastructure d'utilité publique se trouverait sur ses terres. On croirait rêver ! Cette audace traduit le mépris que cette engeance ingrate affiche vis-à-vis des Gabonais et, de surcroît, des autorités de ce pays. Le souvenir est encore vivace en chacun de nous. Hier, un autre ressortissant du pays du Cèdre avait infligé une mémorable ratonnade au maire du 5e arrondissement qui avait osé s'interposer lorsque ce triste sire, secondé par une honteuse escouade de policiers, rasait le Centre préscolaire de Lalala. Jetant ainsi à la rue enseignants et apprenants gabonais. À ce jour, il ne nous

a toujours pas été rapporté si l'auteur de cet affront fait au Gabon en tant qu'État et Nation avait subi les foudres de la justice. La liste de tels méfaits est conséquente. À Masuku, d'autres Libanais avaient copieusement rossé un maire. C'est dire le peu de considération et de respect que ces gens-là ont à l'endroit des autorités de ce pays qui leur donnent tant. Nous nous opposons à cette bien-pensante qui trouverait xénophobe ou ostracisant notre propos. Nous voulons affirmer que notre hospitalité n'est nullement un acte de soumission et encore moins une vassalisation acceptée. Comment comprendre que quand le problème le plus ardu que rencontrent les Librevillois est la difficulté de circuler du fait des embouteillages, un quidam mal luné se permette de compliquer davantage cette situation pénible, au prétexte fallacieux que la route qui est un bien public se trouverait sur ses terres ? Alors se pose la question du foncier en territoire gabonais. Au-delà de toute autre considération, est-ce que la priorité ne reviendrait pas en pareil cas à la notion d'utilité publique ? L'indignation légitime tend hélas à être comprimée en résignation. À cela nous disons non, vite un sursaut. Bassé !

\*Chroniqueur